Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250709-ASS-D375-2025-AR Date de télétransmission : 15/09/2025 Date de réception préfecture : 15/09/2025



DGA Ville Citovenne et de la Proximité Pôle Vie des Quartiers Direction de la Proximité Mairie du quartier Nord Rocade

**2**: 04/90/89/64/11 Référence : 2025-004

Avignon, le 09 juillet 2025

## **DECISION DU MAIRE**

Le Maire de la Ville d'AVIGNON,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22, 5ème

Vu la délibération N°5 du 4 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire,

Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 19 août 2020 de Madame Amy MAZARI-Adjointe Maire. signataire

de la présente décision.

Vu le budget de la Commune,

## **DECIDE**

ARTICLE I : La Ville d'AVIGNON met à disposition de l'Association Réciprok Savoirs représentée par ses co-présidente Mme Bernadette CREMER et Mme Evelyne MARTIN, le local communal situé Mairie Annexe Nord Rocade 106 avenue de la Trillade Avignon d'une superficie de 36 m2 sur le créneau horaire 9H à 12H tous les lundis matin.

Cette attribution prendra effet 01 septembre 2025 au 31 aout 2026.

ARTICLE 2 : Cette mise à disposition est consentie à titre gracieux et fait l'objet d'une convention de mise à disposition de locaux communaux.

ARTICLE 3 : La présente décision sera exécutoire à compter de la date d'enregistrement de son dépôt en Préfecture et de sa publication ou de sa notification au tiers intéressé.

Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de NIMÉS, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de la notification du document contractuel. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet vmv.telerecours.tr

ARTICLE4: Monsieur le Directeur Général de la Ville d'AVIGNON est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Publié le : 30/09/2025

Transmis en Préfecture le : 15/09/2025

Mme Le Maire

Pour le Maire,

L'Adjointe au Maire déléguée

à la Vie Associative Amy MAZARI-ALLEL